



Le Poulpe

BULLETIN DE LIAISON DE LA SEPANSO GIRONDE

Printemps 2017

Les Nouvelles

Edito

La déclaration du Président des Etats Unis, concernant son intention de sortir des Accords de Paris sur le climat, a fait réagir les autres grandes puissances du Globe, ainsi que les gouverneurs de certains Etats des USA. C'est peut-être la meilleure publicité jamais faite pour la COP21. Désormais nul ne peut ignorer que le dérèglement climatique est en marche - lui aussi - et que les activités humaines en sont les causes principales.

Notre Président de la République a également réagi à cette déclaration. Espérons qu'il ne s'agit pas d'une simple posture politicienne et que des mesures seront vraiment mises en œuvre dans notre pays, avec une cohérence plus soutenue que par le passé où l'on a vu par exemple remplacer des forêts par des panneaux photovoltaïques, sous prétexte de développer des énergies renouvelables. Quel sera l'avenir de nos centrales nucléaires, en fin de vie et que l'on envisageait de prolonger, alors que les risques d'accident sont loin d'être exclus. Nous attendons avec impatience les réponses de notre futur gouvernement aux nombreux problèmes d'environnement qui se posent dans notre pays.

C.G.

A vos agendas

Mercredi 14 juin : le Parlement européen vote un texte primordial

Il s'agit de l'interdiction des épandages de pesticides sur les surfaces d'intérêt écologique. Ces zones agricoles sont précieuses pour une myriade d'animaux et de végétaux. Cependant, les députés européens semblent réticents. Pour faire contrepoids au lobbying mené par l'industrie des produits phytosanitaires, continuons la mobilisation pour tenir l'Homme et la biodiversité loin des pesticides.

Utilisez le lien suivant, pour interpeller les eurodéputés. C'est urgent

http://civicrm.fne.asso.fr/sites/all/modules/civicrm/extern/url.php?u=28093&qid_t=4468170

Samedi 1er juillet : sortie des adhérents de la SEPANSO Gironde

C'est une randonnée pédestre (environ 8 km), aux portes de l'Entre-deux-Mers qui nous fera découvrir Cénac, un village niché entre vignobles, forêts et rivières avec ses sites Natura 2000, mais aussi ses lotissements qui grignotent petit à petit les espaces naturels et agricoles. RV à 10 h sur le parking de l'étang de Latresne, près de la piste cyclable Lapébie. Le parking est en retrait, après le pont sur la Pimpine et juste avant la piste cyclable.

Prévoir de bonnes chaussures de marche, eau, pique-nique et vêtements adaptés en fonction de la météo.

Merci de vous inscrire par téléphone à la SEPANSO ou par mail à l'adresse du Poulpe. Vous recevrez un plan d'accès au parking.

Mercredi matin 12 juillet de 8 h 30 à 12h

Prochaine sortie de l'association Natur'Jalles, intitulée "Oiseaux et lagunes de la lande humide" (secteur de Saint-Médard-en-Jalles).

15 personnes au maximum par sortie. Réservation obligatoire NaturJalles 0614964531 ou mfcanevet@gmail.com. **Une participation de 5€ est demandée aux non adhérents à l'association.**

Jusqu'au 11 septembre 2017 : n'oubliez pas de participer à l'initiative cadre européenne People4soil pour la protection des sols : c'est la possibilité pour un million de citoyens européens de saisir la Commission européenne afin qu'elle propose un texte pour que les sols soient enfin protégés (voir Poulpe précédent).

Vote sur le site officiel : www.people4soil.eu et sur les sites des organisations membres dont FNE.

Villeneuve-d'Ornon : un projet qui continue de faire parler de lui

Le projet de golf de Villeneuve-d'Ornon avec projet immobilier d'affaires et habitations date de 30 ans. Ayant fait l'objet de nombreux recours, il a d'abord été refusé par les pouvoirs publics. Il est réapparu en 2011 et la SEPANSO a donné un avis défavorable lors de l'enquête publique. Elle s'est ensuite opposée par recours gracieux puis en contentieux. Sa requête ayant été rejetée par le tribunal administratif, la SEPANSO s'est vue infliger des indemnités et a renoncé à aller en appel.

Le projet de golf se trouve en partie dans le site Natura 2000 du Bocage humide de Cadaujac et Saint-Médard d'Eyrans, avec champ d'expansion des crues de la Garonne. En mars 2016, il a été constaté que des travaux étaient entrepris sur le site Natura 2000 (superficie de 2000 ha), en pleine période de reproduction des amphibiens et oiseaux, les prescriptions préfectorales de 2012 n'étant pas respectées. Le 9 mai dernier, l'association « Villeneuve-d'Ornon Oxygène » et la SEPANSO ont donc porté plainte au Commissariat central de Bordeaux, pour délit de travaux nuisibles, pollution des eaux, altération et dégradation du milieu et perturbation d'espèces protégées.



Randonnée pédestre sur le Delta de la Leyre pour la Journée Mondiale des Zones Humides le 2 février

Vers 14 h 30, nous étions plus de 60 pour découvrir ce site Ramsar. Quel drôle de nom ! Ce nom vient en réalité d'une localité d'Iran, la ville balnéaire de Ramsar, située au bord de la mer Caspienne à 150 km de Téhéran, où fut signée le 2 février 1971 une convention internationale pour préserver les zones humides et labelliser les plus emblématiques. C'est donc le 2 février, l'anniversaire de cette convention et dans les 162 pays signataires, c'est la « Journée Mondiale des Zones Humides ».

De plus le Delta de la Leyre a fait l'objet d'une étude très approfondie par le jeune ingénieur écologue du Parc Naturel des Landes de Gascogne.

Dès les premiers pas, la pluie se met à tomber. C'est un paysage d'aquarelle avec des couleurs douces où les beiges, bruns et gris dominant. Nous prenons des photos d'oies cendrées et remarquons les traces toutes fraîches d'un sanglier. A notre droite les prairies vertes, protégées par les digues sur lesquelles nous déambulons. Quelques vaches à la robe grise et aux cornes pointues. Après la

quatrième écluse, nous arrivons chez un des derniers éleveurs de ces prés salés entourés, Michel Villetorte. C'est son aïeul, Pierre Villetorte, qui fut le premier syndic de l'Association des Prés Salés Entourés fondée en 1834. Il est très attaché à ce site comme terre d'élevage et à son environnement naturel. L'histoire lui permet d'apprécier avec un certain humour les politiques actuelles. Il nous montre un ragondin qu'il a piégé car ceux-ci creusent des galeries dans les digues favorisant leur érosion. Il nous montre des pibales ou civelles, ces jeunes anguilles qui ressemblent à du vermicelle. Malheureusement il y en a de moins en moins. Maintenant la digue est bordée par de petits chênes espacés de façon régulière, avec à notre gauche, des prés bordant la Leyre de Biganos et à droite les grands prés du Teich où nous apercevons au loin deux chevaux. Nous parlons de nos expériences et de nos rencontres et envisageons d'autres sorties dans ce secteur, le long de la Leyre, à Certes ou près de Graveyron.

J.-M. F.

PS : Michel Villetorte, très ancien adhérent de la SEPANSO, vient de décéder. Nous présentons nos plus sincères condoléances à sa famille.

Distillerie de Saint-Genès de Lombaud

Cette usine a fait l'objet d'une enquête publique ayant pour but la régularisation administrative d'autorisation d'exploiter une distillerie de marcs et lies de vin. Fondée en 1947, elle a fonctionné sans autorisation puis avec des arrêtés successifs (1975, 1985, 2001 et 2003) et enfin un arrêté provisoire obtenu en 2011. Pendant ce temps, depuis 1975 la capacité de production augmentait et des riverains constataient une probable pollution de l'eau et se plaignaient de nuisances sonores et olfactives (celles-ci perceptibles jusqu'à 10 km alentours lorsqu'on se trouve sous le vent). Lors de l'enquête publique, les associations locales et riverains ainsi que la SEPANSO ont donné un avis défavorable à la poursuite des activités en l'état.

Le Commissaire enquêteur ayant donné un avis défavorable en juillet 2016, on attend toujours la décision du préfet. Entre temps le propriétaire de l'usine a fait passer une pétition en menaçant de fermer son usine et de mettre les employés au chômage.

Un collectif de riverains et associations locales, affiliées à l'Union Vivre en Entre-deux-Mers, souhaitant peser sur la décision du préfet, demandent que des analyses de l'air atmosphérique soient effectuées en continu dans le secteur. Pour les soutenir, signez la pétition :

https://www.change.org/p/monsieur-le-prefet-de-la-gironde-pour-connaître-la-qualité-de-l-air-que-nous-respirons-nous-et-nos-enfants?recruiter=720657332&utm_source=share_petition&utm_medium=email&utm_campaign=share_email_responsive

C. G.

Travaux de forages de recherches d'hydrocarbures sur la commune du Teich

La plate-forme de forage est située à 2 km de la Leyre, 3 km du Teich et 70 m de la ligne de chemin de fer, sur des parcelles entourées d'eucalyptus. Des recherches avaient déjà été entreprises en 2011-2012. Les risques d'incendie et de contamination de l'aquifère ne sont pas négligeables et pourraient affecter le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. De plus, une chute du mat de forage pourrait avoir des conséquences très graves en raison de la proximité de la ligne de chemin de fer Bordeaux - Hendaye et d'une ligne à haute tension.

Il est incompréhensible de continuer à prospecter pour trouver des combustibles fossiles lorsque l'on sait qu'il est urgent de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

La SEPANSO a donné un avis défavorable lors de l'enquête publique.



Médoc : sorties en pleine nature, ...
Sud-Ouest 07/04/2017 (ALEXIS DELACOUR)

Les beaux jours signent le retour des balades en plein air. Le Médoc offre un panel de choix bien fourni, de l'éveil musical en forêt à la peinture de fleurs à l'aquarelle.

Apprendre en s'amusant : le credo domine la programmation des activités proposées pour découvrir la faune et la flore médocaine à partir de ce mois d'avril.

1. Réveil en fanfare de la nature

La Réserve naturelle nationale de l'étang de Cousseau organise une ballade Réveil en fanfare de la nature, le 29 avril, sous l'égide de la Sepanso ...).

La marche de 3 heures et demi est ponctuée d'explications d'un guide sur le paysage observé mais pas seulement...

Pour la deuxième année consécutive, le groupe Antoinette trio accompagne les pauses en musique et avec la lecture de textes sur la migration des oiseaux. « Ils jouent en acoustique, avec des sonorités douces. **Ca permet de méditer et de s'évader** », indique Yann Toutain, garde-animateur de la réserve. **Le groupe improvise aussi en reproduisant le chant de certaines espèces.** « On voulait décoincer le théâtre et la musique et se retrouver dans un espace de liberté », explique Arnaud Rouanet, clarinettiste du groupe. Départ à 9 h 30 du parking de la réserve. Comptez 8 euros par adulte, 3 euros par enfant.

Près de 500 participants se sont rendus aux 60 sorties que la réserve a organisé l'année dernière.

Parmi les autres rendez-vous thématiques, le samedi 20 mai, à l'occasion de la Fête de la nature, il sera possible de rencontrer des vaches landaises.

Fin juillet, un rallye inclura des jeux sur la vie de l'étang. Les renseignements et réservations s'effectuent auprès des offices de tourisme de Médoc Océan ou au 05 56 03 21 01.

2 Éducation à l'environnement

L'association Ecoacteurs en Médoc joue aussi la carte de l'interactivité avec le public afin de le sensibiliser au respect de l'environnement, de la biodiversité, avec le soutien du département de la Gironde, de l'Office national des forêts et du Conservatoire du littoral. Coup d'envoi de la saison printanière, le 18 avril avec une randonnée au sentier de la Berle à Lacanau, à la tombée de la nuit.

« Un horaire idéal pour écouter le chant des amphibiens qui se reproduisent ou observer quelques chauves-souris », relève Laure Hostein, chargée de mission environnement de l'association. Au cours de la visite, quelques anecdotes pratiques sur les vertus médicinales de plantes rencontrées en chemin, ponctuent le parcours.

3 Récrés nature et peinture à l'aquarelle

Les journées des 19 et 26 avril vont décliner les jeux d'enquête à travers l'analyse d'empreintes d'animaux, l'observation avec des jumelles, la chasse aux indices et un quiz sonore. « Les sonorités émises par les amphibiens et les oiseaux sont souvent confondues, le but est deviner à qui appartient tel son », explique Laure Hostein. Ces Récrés nature sont destinées aux enfants de 6 à 12 ans.

Les plus aventureux seront gâtés dans leur quête de mystère en tentant de percevoir les secrets de Miss Emys, une tortue aquatique discrète qui habite dans les zones humides. Ceux qui souhaiteraient en savoir plus sur ces territoires à protéger, pourront se rendre à la boucle de Capsey à Talais, le 26 mai, pour mieux comprendre le rôle des marais dans la vie des espèces.....

A 65, LGV et biodiversité : les compensations manquent de transparence
Sud-Ouest - 22/05/2017 (Dominique Richard)

Les grands projets d'infrastructures sont censés s'accompagner de mesures de compensation pour contrebalancer les atteintes à la biodiversité. Qu'en est-il vraiment ?

Quelle est la réalité des mesures de compensation engagées pour contrebalancer les atteintes à la biodiversité occasionnées par les grands projets d'infrastructures ? ...

Entre ceux qui accordent la priorité à l'aménagement du territoire et leurs opposants qui privilégient la protection des espaces et des espèces, le consensus est rarement de mise.

Pour s'en convaincre, il suffit de lire le rapport, d'une rare prudence, rendu au début du mois de mai par la commission d'enquête sénatoriale. Ses travaux se sont nourris de quatre exemples, dont font partie l'autoroute Langon-Pau et la LGV Tours Bordeaux.

Une dérobade décevante : La France perd tous les dix ans l'équivalent d'un département en terres agricoles et zones naturelles. Les grands projets ne sont pas les premiers responsables de cette hémorragie. « Mais, par un effet cumulatif, les infrastructures se surajoutent sur des territoires souvent déstructurés, affectant la capacité à se régénérer des écosystèmes », rappelle l'ornithologue Jean-Philippe Sibley, l'un des directeurs du Muséum d'histoire naturelle....

...
Pour ne pas donner prise à la controverse, la commission d'enquête sénatoriale s'est refusée à évaluer la qualité des mesures compensatoires mises en œuvre.

De la part d'élus de la Nation qui ont, entre autres missions, le devoir de vérifier le bon usage des deniers publics et l'application des lois en vigueur, une telle dérobade est décevante. Même s'il suffit de détailler les 35 propositions qu'ils ont formulées pour comprendre que la compensation écologique reste souvent une chimère.

La loi sur la nature de 1976 avait pourtant tout prévu en créant la séquence « éviter-réduire-compenser ». Elle n'a eu que peu d'effet sur les pratiques des aménageurs.

Au point qu'il a fallu attendre la loi de 2016 sur la biodiversité pour que le législateur impose au maître d'ouvrage « une obligation de résultat. » Plus facile à dire qu'à faire au regard de la multiplicité des dispositifs juridiques et de la fragmentation des méthodes et des procédures.

...
Mais, jusqu'à présent, c'est la volonté qui a surtout fait défaut. Faute d'expertises scientifiques de qualité, les études d'impact et les déclarations d'utilité publique minimisent les atteintes portées à l'environnement et au foncier agricole. Et interdisent toute réflexion sur la meilleure façon de les éviter, la réparation ne devant être que le stade ultime du processus.

Pour la LGV Tours-Bordeaux, la surface de compensation, initialement envisagée à 25 600 hectares, a été ramenée à 3 600 via un mécanisme de mutualisation.

Récréer de la nature quand on la détruit par ailleurs ne peut se résumer à des raisonnements en terme d'hectares. « Une même surface peut accueillir plusieurs types de mesures », observent les sénateurs en citant le cas de la LGV Tours-Bordeaux. Initialement envisagée à 25 600 hectares, la surface de compensation a été ramenée à 3 600 via un mécanisme de mutualisation. « Secret des affaires », répond Olivier de Guinaumont, PDG d'A'liénor, concessionnaire de l'A 65, au sujet de l'utilisation des 90 millions alloués par l'État pour réduire la perte de biodiversité

Quel suivi de la compensation ?...

Créée en 2016, l'Agence française de la biodiversité est censée remédier à ces carences. Mais rien ne sera possible sans une forte implication des territoires concernés. « Les acteurs locaux ayant des compétences pour apporter leur expertise n'ont pas de moyens humains suffisants pour tout suivre insiste Philippe Barbedienne, le directeur de la société pour la protection de la nature dans le Sud-Ouest (Sepanso).

La vie des Réserves Naturelles



Le livret programme "Balades sur les Réserves Naturelles" (également consultable sur le site de la SEPANSO) vous donnera toutes les précisions nécessaires pour participer aux visites ou aux activités organisées sur les Réserves Naturelles Nationales, situées en Gironde. : <http://www.sepanso.org/reserves/balades-nature-2017.pdf>
Ces trois Réserves naturelles (Marais de Bruges, Etang de Cousseau et Banc d'Arguin), membres du réseau des Réserves Naturelles de France, sont gérées pour le compte de l'Etat par la fédération SEPANSO Aquitaine.

RN Bruges - Renseignements et réservations :
animation.rnbruges@sepanso.org ou 05 56 57 09 89

Vendredis 16 juin et 14 juillet : balade au crépuscule (gratuit)
Samedi 17 juin de 9 à 12 h : les insectes pollinisateurs (gratuit)
Dimanches 18 juin, 16 juillet, 6 et 20 août, 3 septembre de 9 à 12 h : Découverte de la faune et de la flore (gratuit)
Samedis 15 juillet et 19 août de 9 à 12 h : favoriser la biodiversité au jardin (gratuit)
Samedi 5 août de 9 à 12 h : Les papillons diurnes et les fleurs mellifères (gratuit)
Samedi 23 septembre de 9 à 12 h : Pâturage extensif et élevage bio (gratuit)
Dimanche 24 septembre de 9 à 12 h : Le petit monde des bouses (gratuit)

RN Cousseau : Réservations : OT Médoc-Océan 05 56 03 21 01

Visites Guidées : de 9 h 30 à 13 h : Dimanches 2, 9, 16, 23, et 30 juillet, 6, 13, 20, 27 août, 10 septembre - Lundis 3, 10, 17, 24, 31 juillet, 7, 14, 21 août - Mercredis 28 juin, 5, 12, 19, 26 juillet, 2, 9, 16, 23 août (5 €/ adulte, 2€/enfant de 8 à 16 ans et étudiant)

Visites Mini-Cousseau, de 10 h à 12 h 30 : Mardis 4, 11, 18, 25 juillet, 1er, 8, 15, 22 août - Jeudis 6, 13, 20, 27 juillet, 3, 10, 17, 24 août (3 €/adulte, 1 €/ enfant de 8 à 16 ans et étudiant)

Sorties thématiques :

Samedi 24 juin de 9 h 30 à 13 h : Double jeu - chantier nature (gratuit)

Vendredi 21 juillet de 9h 30 à 13 h : Qui vit dans l'étang - rallye nature (3 €/adulte, 1€/ enfants de 8 à 16 ans et étudiant)

vendredi 18 août de 20 h à 23 h 30 : fascinantes chauves-souris (5 € /adultes, 2 €/enfant de 8 à 16 ans ou étudiant).

Samedi 23 septembre de 9 h 30 à 16 h : La jussie, une espèce invasive (gratuit)

RN Arguin : renseignements et réservation (obligatoire) 05 56 66 45 87

(Chèque, à l'ordre de la SEPANSO, à RN du Banc d'Arguin, chemin Petit Bordes, 33260 La-Teste-de-Buch)

Accueil posté tous les jours de juillet et août et jusqu'au 3 septembre, de 11 h à 18 h (gratuit).

Sorties thématiques :

Samedi 10 juin de 10 h à 17 h : Dessinons les oiseaux : l'art du croquis de terrain avec une artiste (35 €/adulte, 30 €/enfant)

Tous les mercredis de Juillet et août, de 10 h à 17 h : Dune du Pilat et banc d'Arguin , randonnée commentée (8,50 € et 6 €)

Dimanche 17 septembre de 10 h à 16 h : Dune du Pilat et Banc d'Arguin, découverte du patrimoine (gratuit)

Des rencontres ciblées peuvent être organisées à la demande des adhérents. N'hésitez pas à demander un rendez-vous par téléphone ou par mail.

Nos commissions de travail (Eau, Bassin d'Arcachon, Forêt, Agriculture...) sont également ouvertes à tous nos adhérents et associations affiliées, à raison d'un représentant par association. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez vous investir dans l'une d'entre elles.

Vous trouverez toutes les informations sur la vie des Réserves Naturelles, les sorties nature de la SEPANSO, les informations relatives aux dossiers en cours, les enquêtes d'utilité publique... sur le site Internet de la SEPANSO :

www.sepanso.org

Afin de donner une plus grande place aux informations qui concernent notre département, la SEPANSO Gironde a créé son propre site internet. : www.sepanso.org/gironde/



Pour recevoir le Poulpe, n'hésitez pas à nous transmettre votre adresse électronique à l'adresse suivante : lepoulpe.sep@wanadoo.fr

SEPANSO Gironde - 1 rue de Tausia - 33800 BODEAUX

Tel : 05 56 91 33 65 - Fax : 05 56 91 85 75

email : sepanso33@sepanso.org

Printemps 2017

4